



Traité Békhhorot

Michna 2 - Chapitre 8

יוצא דפן והבא אחריו,
שניהם אינן בכור,
לא לנחלה ולא לכהן.
רבי שמעון אומר:
הראשון לנחלה,
והשני לחמש סלעים:

[S'il s'agit d'un garçon]né par césarienne et du [fils]qui lui succède, ils ne sont pas tous deux premiers-nés, ni en ce qui concerne l'héritage, ni en ce qui concerne[le rachat du]Kohen. Rabbi Chimon dit : Le premier[fils est premier-né]en ce qui concerne l'héritage[s'il est le premier fils de son père], et le deuxième[fils est premier-né en ce qui concerne le rachat auprès d'un Kohen]pour cinq pièces de séla, [car il est le premier à sortir du l'utérus et il est sorti de la manière habituelle].



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions